

# MAASTRICHT

*Le “Oui”  
des Entreprises*

AVEC LA PARTICIPATION DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE

*es femmes et des hommes exerçant des responsabilités dans les entreprises, la vie intellectuelle, la presse, les professions libérales, en un mot dans la société civile, ont décidé de faire savoir qu'ils voteraient oui à l'Europe au référendum du 20 septembre prochain. En règle générale, ils ne s'engagent jamais dans des campagnes politiques. Mais cette fois, il ne s'agit pas de politique au sens ordinaire mais du cadre dans lequel nous voulons vivre.*

**AVEC LA MONNAIE  
EUROPÉENNE,**

nous devenons un véritable grand -ce que nous ne sommes pas- agissant sur l'orientation des affaires du monde à côté des Etats-Unis et du Japon.

**AVEC L'EUROPE,**

nous avons connu un développement plus fort que si la Communauté n'existait pas. L'Europe ne protège pas des crises, comme celle de l'emploi, mais sans Europe elles seraient plus dramatiques.

**AVEC L'EUROPE,**

nous avons connu et nous connaissons une action permanente au service du consommateur avec des prix plus bas et une qualité meilleure.

**AVEC L'EUROPE,**

et ses ambitions sociales, nous éviterons le plus possible la brutalité des rapports sociaux à l'américaine ou le paternalisme à la japonaise.

**AVEC L'EUROPE,**

et sa personnalité historique et spirituelle, nous pourrons mieux affirmer nos valeurs dans le monde et résister aux risques d'uniformisation.

**AVEC L'EUROPE,**

nous saurons mieux tirer parti des possibilités ouvertes par les techniques y compris dans les efforts nécessaires pour avoir une croissance plus écologique.

**AVEC L'EUROPE,**

en renforçant nos bases économiques, techniques, de formation, nous nous donnons de fortes chances de répondre à l'attente des pays pour lesquels nous sommes à la fois un exemple et un espoir.

**ET SURTOUT AVEC  
L'EUROPE,**

nous participons à une action pour unir les hommes alors que, sans principe d'union, les pays et les groupes ethniques sont en permanence tentés de se battre entre eux, comme en Yougoslavie. La marche à l'union européenne et le début -enfin- d'une politique étrangère commune sont la garantie de la paix. Grâce à l'Europe, on ne tuera plus tous les trente ans des millions de jeunes.

Dire oui au Traité de l'Union, c'est dire oui à des possibilités de mieux vivre, dans la paix. Dire non serait retourner en arrière, aux rivalités dramatiques, au désordre des économies et à l'impuissance face aux grands problèmes de l'époque. C'est pourquoi sachant ce qu'en dépit de ses insuffisances la marche à l'union a déjà apporté à tous les Français et tous les Européens, les signataires de cette prise de position invitent à voter oui pour le Traité de l'Union.

Michel ALBERT : Président Directeur Général des Assurances Générales de France Emmanuel d'ANDRE : Président des Trois Suisses André BABEAU : Professeur d'Université Jean BAECHLER : Professeur à l'Université Paris Sorbonne Gérard BAUMANN : Conseiller d'Entreprise du Groupe Publicis Jean-Louis BEFFA : Président Directeur Général du Groupe Saint Gobain Pierre BELLON : Président Directeur Général de la Sodexo André BENARD : Président Eurotunnel Laurent BERNARD : Président Directeur Général de l'O.P.F. Alain BIENAYME : Professeur à l'Université Paris Dauphine Jean-Pierre BOISIVON : Directeur Général du Groupe ESSEC Vincent BOLLORE : Président de Bolloré Technologies Etienne BORNE : Inspecteur Général Honoraire de l'Instruction Publique Francis BOUSSIER : Membre du Directoire de l'Institut Notarial du Droit des Affaires Yves CANNAC : Président de l'Institut de l'Entreprise Hélène CARRERE d'ENCAUSSE : Professeur des Universités, Institut d'Etudes Politiques de Paris Jean-Claude CASANOVA : Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris Françoise CHANDERNAGOR : Ecrivain Jean-Pierre CHANGEUX : Professeur au Collège de France Olivier CHEVRILLON : Vice-Président du Groupe Cofemca Laurent COHEN-TANUGI : Avocat International Bertrand COLLOMB : Président Directeur Général de Lafarge Coppée Jacques de COMBRET : Conseil Délégué Général du CFPC Gérard COTTET : Président Directeur Général d'Essilor International Michel CROZIER : Ecrivain et sociologue François DALLE : Président d'Honneur de l'Oréal Jean DAUSSET : Professeur Honoraire au Collège de France Gilbert de DIETRICH : Président Directeur Général de De Dietrich et Cie Jean-Marie DOMENACH : Professeur Honoraire à l'Ecole Polytechnique Michel DRANCOURT : Délégué Général de l'Institut de l'Entreprise Georges DROUIN : Président Directeur Général de LTS-Love France Gérard DUBOIS : Directeur Général du Centre IPC Olivier DUHAMEL : Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne Philippe DUPREZ : Président de l'Union Patronale de la Métropole Nord Georges DURRY : Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas Jean ELLEINSTEIN : Historien Bernard de FALLOIS : Editeur François FEJTO : Historien et journaliste Jean-Paul FITOUSSI : Professeur des Universités Henri FROMENT-MEURICE : Ambassadeur de France Gabrielle FROMENT-MEURICE Marc FUMAROLI : Professeur au Collège de France Jacques GAIRARD : Président Directeur Général de SEB S.A. Michelle GOBERT : Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas Alfred GROSSER : Professeur des Universités, Institut d'Etudes Politiques de Paris Antoine GUICHARD : Président du Conseil de Gérance du Groupe Casino Georges GUILLAUME : Président de l'Union Patronale Régionale Nord-Pas de Calais Patrick GUILLAUMONT : Professeur à l'Université d'Auvergne CERPI Sylviane GUILLAUMONT : Professeur à l'Université d'Auvergne CERPI Jean GUILLOT : Président Directeur Général du Groupe Origny Etienne GUYON : Professeur d'Université, Directeur Ecole Normale Supérieure Jean-François JACQ : Président Directeur Général d'Europe Informatique Jean-Marcel JEANNENEY : Professeur Emérite à l'Université Paris Henri LACHMANN : Président de Strafor-Facom Bernard LABBE : Président de Lordex et de l'Union Patronale Lorraine Jean LALOY : Membre de l'Institut, ancien Ambassadeur Alain LANCELOT : Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris Michel-Edouard LECLERC : Co-Président des centres E. Leclerc Paul LECOQ : Président Directeur Général de Fichet-Bauche Jacques LE GÖFF : Historien, Universitaire Pierre LEGRANDOIS : Directeur Général d'Orgaconseil v Stanislas LEPOUTRE : Président du Directoire de Pomona Franck LESSAY : Maître de Conférences à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris III Pierre LETZELTER : Président Directeur Général de Petit Bateau Jean LEVY : Conseiller du Président d'Elf-Sanofi Raymond LEVY : Président d'Honneur de Renault SA Robert LOHR : Président Directeur Général de Lohr SA Béatrice MAJNONI d'INTIGNANO : Economiste, Professeur des Universités Paris XII Jean-Paul MARBACHER : Président du Directoire de Clemessy SA Georges de MENIL : Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales Yves MENY : Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris Bernard MONASSIER : Notaire Jérôme MONOD : Président Directeur Général de la Lyonnaise des Eaux - Dumez Thierry de MONTBRIAL : Membre de l'Institut François NOURISSIER : Ecrivain et Membre de l'Académie Goncourt Francis OLIVIER : Président Directeur Général de Sidel Erik ORSENNA-ARNOULT : Ecrivain Jean-Paul ORTELLI : Président d'Ortelli Gabriel PALLEZ : Président de la Ligue Nationale contre Le Cancer Michel PEBEREAU : Président Directeur Général du Crédit Commercial de France Louis-Gaston PELLOUX : Président du Groupe Pelloux Jean-Marie PELT : Président de l'Institut Européen d'Ecologie Jean-Louis PETRIAT : Président de la FNAC-GMF Richard PIANI : Délégué aux Affaires Industrielles de la Cité des Sciences et de l'Industrie François PINAULT : Président Directeur Général du Groupe Pinault S.A Didier PINEAU-VALENCIENNE : Président Directeur Général du Groupe Schneider SA Denis PLOTON : Directeur Général de Groupama Jean PY : Président Directeur Général de Sora Composites Antoine RIBOUD : Président du Groupe BSN Patrick RICARD : Président Directeur Général de Pernod-Ricard Paul RICOEUR : Professeur à l'Université Paris X Michel RIERA : Président d'Idéal Jean-Louis ROBARDEY : Président Directeur Général de Sogclair Joseph ROVAN : Professeur Emérite à l'Université Sorbonne, Président du B.I.L.D. Maurice A. SAIAS : Professeur à l'Université Aix Marseille III Jean SCHMITT : Président Directeur Général du Groupe Heppner Antoine SCHNAPPER : Professeur à la Sorbonne Dominique SCHNAPPER : Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales Ernest-Antoine SEILLIERE : Président Directeur Général de la C.G.I.P. Daniel SOULEZ-LARIVIERE : Avocat Henri TEZENAS du MONTCEL : Directeur Général du Groupe HEC René THOM : Médaille Fields, Membre de l'Institut Robert TOULEMON : Inspecteur Général des Finances Alain TOURAINE : Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales Maurice TUBIANA : Membre de l'Institut Georges VEDEL : Ancien Membre du Conseil Constitutionnel Jean WEIL : Président du Groupement des Sociétés Immobilières d'Investissement Michel WINOCK : Professeur des Universités à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

# **LE "OUI" DES ENTREPRISES AU TRAITE D'UNION EUROPEENNE**

**Par Monsieur Yves Cannac, Président de la CEGOS  
et de l'Institut de l'Entreprise**

1. Les dirigeants d'entreprise s'abstiennent généralement, par souci d'éviter la confusion des responsabilités, de prendre publiquement position sur des questions soumises à consultation politique nationale.

Mais le référendum du 20 septembre prochain a un caractère exceptionnel :

- Et l'enjeu, et le débat transcendent tous les clivages politiques habituels ;
- Les entreprises sont concernées directement, dans leurs projets et leurs stratégies.

2. C'est pourquoi l'Institut de l'Entreprise, association de chefs d'entreprise consacrée à la défense et à la compétitivité de l'entreprise a pris publiquement position en faveur de la ratification, rédigé un appel en ce sens et recueilli, en faveur de cet appel, l'adhésion personnelle de dirigeants d'entreprise qui s'expriment en cette qualité.

D'autre part, travaillant régulièrement avec des experts, des universitaires, des intellectuels, l'Institut de l'Entreprise a également réuni, en faveur de ce "oui des entreprises", le soutien de telles personnalités.

Le caractère exceptionnel de leur engagement répond à celui de l'enjeu.

3. Cet appel sera communiqué directement à plus de dix mille chefs d'entreprise, que l'Institut de l'Entreprise invite à prendre eux aussi ouvertement position en faveur du oui, en expliquant ce choix par des raisons propres à leurs responsabilités spécifiques. Une documentation synthétique est mise à leur disposition.

D'autre part, cette prise de position est aujourd'hui présentée à la presse par six signataires :

MM. Jean-Louis Beffa, Président Directeur Général de Saint-Gobain  
Bertrand Collomb, Président Directeur Général de Lafarge Coppée  
Raymond Lévy, Président d'Honneur de Renault  
Michel Pebereau, Président Directeur Général du Crédit Commercial de France  
Antoine Riboud, Président Directeur Général de BSN  
Ernest-Antoine Seillière, Président Directeur Général de la Compagnie Générale d'Industrie et de Participations, Vice-Président du Conseil National du Patronat Français.

Des conférences de presse de forme analogue auront lieu dans les prochains jours dans plusieurs villes de province, en particulier Lyon et Lille.

Cette démarche exprime la conviction partagée que la construction européenne est le cadre nécessaire du progrès des entreprises françaises ; que le Traité d'Union européenne constitue par lui-même une étape positive dans cette construction ; que le refus de ce Traité ébranlerait le processus d'ensemble, tandis que sa ratification laissera la porte ouverte à des progrès supplémentaires : c'est pourquoi elle mérite d'être appuyée.

Les signataires ne prétendent pas représenter à eux seuls l'ensemble des entreprises. Ils veulent seulement apporter avec force leur témoignage personnel et le crédit qui s'attache à leur expérience et à leurs responsabilités. Ils le font avec la conviction qu'il y va de l'intérêt de toutes les entreprises, grandes et petites, des salariés et des consommateurs.

# LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES DE MAASTRICHT

**Par Monsieur Ernest-Antoine SEILLIERE**  
**Président Directeur Général de la C.G.I.P.**  
**Vice-Président du C.N.P.F.**

## **1. Ratifier le Traité de Maastricht, c'est poursuivre l'intégration économique européenne.**

Celle-ci est favorable aux entreprises françaises.

### a) Sur le plan de la croissance

Taux de croissance annuel moyen du PIB (%) 1960 - 1991

<u>FRANCE</u>	<u>3,8</u>
CEE	3,3
USA	2,9
JP	5,8
R.F.A.	3,0
R.U.	2,3

### b) Sur le plan de la compétitivité

Taux de croissance annuel moyen des exportations en volume (%)

<u>FRANCE</u>	<u>6,8</u>
CEE-12	6,0
USA	6,8
JP	10,0
R.F.A.	6,1
R.U.	4,1

c) Sur le plan de l'internationalisation

- de 1985 à 1991 : investissement à l'étranger x 5
- nombre d'entreprises françaises dans les 500 premières entreprises mondiales :

1958 : 18

1991 : 32

**2. Ne pas ratifier le Traité de Maastricht c'est faire courir des risques aux entreprises françaises.**

**A court terme :**

Le "non" provoquera un affaiblissement du franc qui conduira à relever les taux d'intérêt à l'inverse de ce qui est souhaité par l'unanimité des acteurs économiques, une raréfaction des capitaux sur le marché financier français et une crise de confiance.

**A moyen terme :**

La construction européenne évoluera vers une zone de libre échange "à l'anglaise" et une zone monétaire "à l'allemande" peu favorables au développement des entreprises françaises.

# **AU DELA DE MAASTRICHT**

**Par Monsieur Bertrand Collomb  
Président Directeur General de Lafarge Coppée**

L'Europe est une construction expérimentale faite d'ajustements successifs. C'est ce qui a fait son succès. La construction européenne est de ce point de vue cohérente avec l'approche des entreprises.

Dans un premier temps, le libre échange a réveillé nos économies et accru l'exigence d'efficacité et de mobilité, ce qui a permis les progrès des années 1960-70. Cette étape a aussi permis de constater que des harmonisations structurelles étaient nécessaires, de même qu'un système monétaire commun. D'où le SME et l'Acte Unique.

Nous voyons maintenant les limites de ce qui a été fait : on a ouvert, intégré, unifié, mais on est en train de perdre toute possibilité de régulation. C'est ce que montre bien, dans la conjoncture actuelle, notre incapacité à régler les problèmes de croissance, de chômage et d'inflation.

Le SME n'est pas une monnaie unique. Soit il fonctionne comme un système souple et adaptable, et alors il ne donne pas vraiment aux entreprises la stabilité nécessaire pour développer des stratégies réellement intégrées ; soit il fonctionne comme un système de changes fixes, mais il conduit alors à des tensions fortes sur les taux d'intérêts.

Maastricht peut nous redonner une liberté qu'en fait nous avons perdue. L'unification monétaire, au-delà des ajustements rigoureux qu'elle impose à court terme, permettra la constitution d'un espace et d'un pouvoir économique européen réel face à la composition internationale, là où précisément la doctrine du marché unique est insuffisante.

Il est vrai que sur ces problèmes, entreprises et hommes politiques dans différents pays n'ont pas toujours les mêmes vues. Les points de départ idéologiques et culturels sont souvent différents. Mais, devant la réalité des problèmes, les positions se rapprochent beaucoup aujourd'hui et le sentiment des solidarités se développe. On voit s'affirmer une identité culturelle européenne qui emprunte à diverses sources : la logique anglo-saxonne, vouée à la transparence et au marché, même si c'est au prix d'une certaine brutalité ; la logique allemande appuyée sur une forte tradition de solidarité ; la logique latine, plus attentive à la continuité et au total plus volontariste.

Le défi de l'après-ratification, c'est de travailler dans le cadre défini par Maastricht - même s'il est imparfait - pour que les problèmes économiques, les problèmes de compétition industrielle mondiale et de concurrence soient mieux traités qu'actuellement, sachant qu'aucun d'entre eux ne peut plus l'être à l'échelle nationale.

Il faut faire preuve de pragmatisme. Maastricht n'est ni idéal, ni pervers, c'est un cadre dans lequel nous devons continuer à travailler avec les autres européens, faute de quoi nous nous retrouverons seuls et impuissants.

# **L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE**

**par Michel PEBEREAU , président directeur général du C C F**

## **1) L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE : LA CONCEPTION FRANCAISE DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE**

**a) Une communauté européenne, et non une grande zone de libre échange: l'UEM est indispensable pour approfondir la communauté européenne, qui pourrait se diluer dans le libre-échangisme de l'Acte Unique, et dans l'élargissement inévitable des prochaines années.**

Décider la réalisation de l'union économique et monétaire aujourd'hui, ce serait faire un pas irréversible dans la direction de l'union européenne. Différer ou dénaturer cette décision, ce serait condamner pour des décennies la réalisation d'une véritable union et limiter l'Europe à une zone de libre-échange.

**b) L'Union Monétaire : une ambition de la France depuis plus de vingt ans.**

Ce qu'il s'agit de faire aujourd'hui, en mettant en oeuvre les accords de Maastricht, c'est de réaliser une union économique et monétaire qui était l'objectif des accords négociés au début des années 1970 sous l'autorité de Georges Pompidou en France, et à la fin des années 1970 à l'instigation de Valéry Giscard d'Estaing.

## **2) UNE COMMUNAUTE ECONOMIQUE PLUS PUISSANTE, ET PLUS COHERENTE:**

### **a) Plus puissante :**

a) La monnaie unique : des gains de compétitivité pour les entreprises et l'économie européenne.

La monnaie unique améliorera significativement le fonctionnement du grand marché européen et la compétitivité européenne: elle supprimera les distorsions de concurrence qui résultent des fluctuations des taux de change entre monnaies européennes et des réajustements de parité.

b) La monnaie unique: alternative crédible au dollar.

L'ECU est dès à présent l'un des grands instruments de la vie financière et bancaire internationale. Mais il sera surtout un concurrent crédible pour le dollar dans les échanges internationaux. On sait tous les avantages que les Etats-Unis ont tirés, depuis près d'un demi-siècle, du rôle que leur monnaie joue à ce niveau. La monnaie d'une économie européenne forte de 345 millions d'habitants est vraiment capable de mettre fin à cette prééminence, voire de conférer à l'Europe une véritable suprématie monétaire.

### **b) Plus cohérente:**

a) Une monnaie unique pour un marché intégré.

La monnaie unique permettra de supprimer les aléas de prévision et de simplifier les problèmes de comptabilité, donc de favoriser pour les PME le commerce avec les pays de la communauté. Le marché unique va devenir une réalité plus accessible pour tous, ce qui lui confèrera une nouvelle dimension. La monnaie unique permettra en outre de créer au profit de tous les agents économiques, investisseurs et émetteurs, un marché financier plus vaste et plus liquide que ne le sont les marchés nationaux.

La monnaie unique va donc fortement contribuer à l'intégration du marché européen, tant dans le domaine des facteurs de production que dans celui des biens de consommations.

b) Une orientation des politiques économiques en fonction des intérêts de l'ensemble de la Communauté.

-Une politique monétaire conforme aux intérêts de l'ensemble de l'Europe et non d'un seul des pays participants.

Le SME trouve aujourd'hui ses limites. Si, théoriquement, chaque pays peut déterminer librement sa politique monétaire, pratiquement, pour des raisons économiques et monétaires, la Bundesbank fait la loi dans ce domaine, chacun devant se plier à ses orientations. Cette situation sera tôt ou tard inacceptable pour des raisons politiques et économiques. Politiques: aucun grand pays européen ne peut durablement accepter de transférer sa souveraineté à un autre, quelque sage, respectable et amical que soit celui-ci. Economiques : les décisions de la Bundesbank sont logiquement arrêtées en fonction de la situation et des intérêts de l'Allemagne. Actuellement, la Bundesbank impose des taux d'intérêt très élevés pour maîtriser les tensions inflationnistes nées des dérapages budgétaires et salariaux en Allemagne. Or la maîtrise de l'inflation dans l'Europe prise globalement serait compatible avec des taux d'intérêt sensiblement plus bas. Si l'UEM existait, la banque centrale européenne orienterait sa politique monétaire en fonction de la situation économique de l'ensemble de la Communauté. Les taux d'intérêt à court terme seraient plus bas, ce qui serait favorable à la croissance et au calme des marchés.

- Une construction effective des politiques économiques.

La réalisation de l'UEM suppose à la fois une étroite coordination et une convergence des politiques économiques et budgétaires nationales,

particulièrement en matière d'inflation, de taux d'intérêt à long terme, de déficit et de dette publics. Elle conduit aussi à un renforcement des politiques structurelles communautaires et de leurs moyens, qui doit en particulier permettre le développement des régions en retard ou en reconversion. L'UEM va donc progressivement créer un espace économique européen unifié.

L'union économique est nécessaire pour défendre nos intérêts face aux Etats-Unis et au Japon, comme le montrent les négociations de l'Uruguay Round.

### **3) LA FRANCE PRETE A JOUER UN ROLE DE PREMIER PLAN DANS L'UEM :**

#### **a) Les "fondementaux" français sont meilleurs que ceux de la plupart de ses partenaires.**

Nous avons tendance à ne voir que nos faiblesses et à oublier celle des autres. Les grands équilibres sont à peu près assurés, particulièrement en matière d'inflation: la France n'a ni le déficit budgétaire massif de l'Allemagne, (plus de 5% du PIB en 1991), ni l'énorme dette publique de l'Italie (plus de 100% du PIB). Elle n'aura donc pas d'effort important à fournir pour continuer à se conformer aux critères d'entrée de l'UEM.

#### **b) L'influence française peut être déterminante dans l'Union Monétaire:**

-Sur un à deux siècles d'histoire, les traditions monétaires françaises n'ont rien à envier aux traditions des autres pays européens, et en particulier de l'Allemagne en matière monétaire.

-L'influence française dans les institutions monétaires internationales a toujours été très importante: depuis la création du Fonds Monétaire International, trois des cinq directeurs généraux ont été des Français ! Pourquoi imaginer que les

Français ne joueraient pas un rôle important dans la Banque centrale européenne ?

# **OUI A L'EUROPE POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE**

**Par Monsieur Jean-Louis Beffa  
Président Directeur Général de Saint-Gobain**

Le traité de Maastricht est clairement une étape dans le processus de construction communautaire. Nos entreprises, petites et grandes à l'image de Saint-Gobain ont besoin de l'Europe. Elles voient en elle la condition nécessaire d'une dynamique de progrès. En permettant d'envisager l'Europe comme un marché intérieur structuré, le traité de Maastricht offre ainsi une chance capitale aux industriels, aux décideurs et acteurs économiques : celle d'une organisation intégrée sur une plus vaste échelle avec les avantages de compétitivité en retour.

Le domaine de la gestion industrielle n'est pas seul concerné. La politique extérieure commune des différents états européens, nécessaire pour les négociations avec le GATT, le Japon, les USA aura d'autant plus de crédibilité et d'efficacité qu'elle pourra s'appuyer sur un ensemble européen cohérent et efficace. Le succès de la recherche industrielle réclame, compte tenu des ressources à engager, coopération et coordination. Cette taille européenne touche aussi à une dimension stratégique : politiques de l'espace, de défense, des transports en sont autant de composantes.

Dire oui au traité de Maastricht, c'est donc d'abord refuser de réduire l'Europe au simple statut de zone de libre-échange c'est-à-dire d'espace technique et non de communauté. L'Europe réduite aux acquêts du Grand Marché n'est pas une communauté : c'est un vaste espace de plus en plus ouvert par les règles du GATT donc potentiellement fragile. Seule une construction solide peut lui donner consistance vis-à-vis des ondes de choc de la compétition.

L'économie est le plus sûr vecteur de cette construction : il faut pouvoir compter sur un tissu industriel serré et homogène, sur une monnaie unique force symbolique mais aussi outil nécessaire.

Le deuxième enjeu de Maastricht c'est la dynamique franco-allemande. France et Allemagne ont fait ensemble les progrès de l'Europe. Imagine t'on qu'un "non" français laisserait intactes les fortes relations qui se sont établies entre les deux pays ? Nos voisins y verraient un signe de l'inconsistance française; ils douteraient que nous puissions être un partenaire de confiance. Risque redoutable : l'Allemagne a besoin d'un tel partenaire pour équilibrer sa propre puissance. La France serait en outre infidèle aux atouts qu'elle possède, particulièrement à travers ses entreprises. Celles-ci ont su, dans les années récentes, assurer progrès, compétitivité, qualité des produits, qualité des services au client. Mais ce rétablissement spectaculaire de l'industrie en France n'aurait pu se faire sans un cadre européen .

Le renforcement de ce cadre est indispensable.

Avec une Europe plus structurée, grâce au traité de Maastricht, les intérêts de notre agriculture seront mieux défendus à l'intérieur de la Communauté et dans les négociations du GATT. Quant à nos PME et PMI si elles supportent parfois des contraintes différentes elles sont appelées aux mêmes défis que nos grandes entreprises : réussir dans la compétition internationale en s'appuyant sur un effort spécifique de maîtrise de l'inflation et des coûts. La dimension et le soutien de l'Europe leur sont également nécessaires.

Nos entreprises, tout comme la France, sont donc conviées au même rôle : maintenir la confiance et leur crédibilité vis-à-vis de leurs partenaires.

Dynamique communautaire, confiance franco-allemande, crédibilité internationale de la France et de ses entreprises : tels sont les trois enjeux majeurs et symboliques de Maastricht. Dans la guerre économique mondiale, tout statu quo est une illusion. L'immobilisme prélude au repli qui annonce la décadence. Dans la confusion du monde, il est peu de signes de confiance dans le futur. Encore moins d'une confiance partagée avec d'autres. Maastricht en est un. Ne le gâchons pas.